

ASSEMBLEE GENERALE

du 4 juin 2003 à 18.00 h

Salle des Vignerons du Buffet de la Gare de Lausanne

41 personnes présentes et 2 invités
15 personnes environ se sont excusées

1. **Discours de bienvenue et présentation de l'ordre du jour (TC) :**
Celui-ci n'est pas modifié.
2. **PV de l'Assemblée générale constitutive du 1^{er} mai 2002 :**
Le PV est accepté.
3. **Rapport annuel 2002 (PG) :**
Pas de remarque.
4. **Comptes / Bilan 2002 - budget prévisionnel 2003 (TC) :**
Le budget est approuvé, rapport de révision donné et décharge au comité accordée.

Un accord prochain sera trouvé entre l'UPIAV et la FSU romande pour définir les modalités financières des services offerts par l'UPIAV (entre 2'500 et 3'000.-/l'an).
5. **Liste des membres (TC) :**
La liste des membres sera annexée au PV de l'assemblée générale. Chacun est prié de contrôler cette dernière mise à jour afin de suivre l'évolution de la section.
6. **Cotisations (TC) :**
Les cotisations reçues depuis le 1^{er} mai 2002 recouvrent les activités 2003. Les cotisations sont reconduites pour l'exercice 2004 à Fr. 50.--. Un appel à cotiser sera transmis aux membres d'ici fin 2003, début 2004, pour l'année 2004.
7. **Election des membres du comité et du président (TC) :**
La lettre de démission du comité de Patrice Bulliard est lue aux membres présents. Il est proposé d'élire Magali Zürcher au sein du comité, ce qui est fait à l'unanimité.
8. **Informations (BL) :**
Les actions locales de la FSU romande souhaitées et mises en œuvre par le Comité sont détaillées à travers l'exemple de Genève, conduit par Bernard Leutenegger.

La discussion est engagée sur les thèmes abordés

T. Merle propose ses services pour assurer des prises de contact de la FSU avec les associations à l'étranger.

R. Schaffert reconnaît que le relais local est nécessaire mais il ne faut pas oublier les démarches au niveau national.

Ch. Wiesmann, compte tenu des ambitions locales du Comité, suggère de ne pas trop mettre de contraintes sur chaque membre du comité. Les actions locales viendront en fonction des "animateurs FSU" et des opportunités. Il estime qu'il n'y a pas trop de problème avec le relais au niveau national.

T. Chanard souligne les aspects centraux revêtus par la communication et aux efforts de sensibilisation que les urbanistes doivent accomplir auprès des collectivités pour clarifier nos rôles et fonctions.

P.-Y. Delcourt insiste sur les efforts qui devront être accomplis vis-à-vis du besoin de participation citoyenne que nous devons développer dans le cadre de la communication.

T. Chanard rappelle que la concertation fait partie intégrante de la communication AT.

Conférence (notes)

Neuchâtel : "Transports & urbanisme" par Pierre Bonhôte, conseiller communal

- Quelques chiffres significatifs sont rappelés
 - Les coûts externes liés aux transports (Neuchâtel 1990) :Fr. 485.--/an / habitant.
 - Une augmentation du niveau sonore de 1 dB, c'est une baisse de rendement de 1 % du loyer.
 - 60 % des ménages sont motorisés à Zürich, 72 % à Neuchâtel.
- Des mesures incitatives ont été prises vis-à-vis des véhicules propres.
 - 10 voitures électriques de service en auto-partage fonctionnent actuellement à Neuchâtel.
 - Promotion des scooters et vélos électriques.
- La politique TC de Neuchâtel s'appuie sur un maillage des réseaux :
 - Fun' ambule - gare - uni.
 - Gare - Université Peseux.
 - Littorail.
 - Liaison rapide Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds.
- La baisse de la tarification des TC a pour effet d'augmenter de 5 % par an la fréquentation.
- Urbanisme et transports : 2 politiques qui doivent se conjuguer.

Commentaires

L'urbanisation et les transports sont 2 thèmes qui cohabitent difficilement puisqu'ils utilisent la même matière première, le domaine public.

Pour avoir été confrontés à de nombreux décideurs politiques qui ne font pas "communiquer les vases", force est de constater que la politique menée à Neuchâtel est intégrée et intégratrice, les outils d'aménagement et de transport étant étroitement conjugués.

Si certains confrères ont pu être quelque peu désabusés vis-à-vis de la promotion d'une "politique globale", l'exemple magistral donné par M. Bonhôte a offert aux personnes présentes un écho positif aux efforts de sensibilisation que nous, urbanistes, essayons d'engager. Espérons que ce type de politique serve d'exemple...

L'assemblée est levée à 20.15 h. après un échange nourri.

Prochaines séance de Comité

- 1^{er} juillet (c/o GEA)
- 26 août (c/o GEA)
- 30 septembre (avec le comité central c/o Team+).
- 7 octobre (c/o GEA)
- 25 novembre (c/o GEA)

Forum SAT des urbanistes (9h30-12h00)

- 18 septembre : schéma directeur de l'Ouest lausannois
- 4 décembre : logements.

Annexe : liste des membres à contrôler

Lausanne, le 30 juin 2003
TC/vm